



Département
PAS-DE-CALAIS

Arrondissement
MONTREUIL-SUR-MER

Commune
FRESSIN

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le samedi quatre du mois de Juillet, à 10 heures, en application des Articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de FRESSIN.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

CONSTANT Julie – PICHONNIER Hélène – NICOLAS Ariane – WAREMBOURG Noël – ANSELIN Jérémy – BAHEUX Bernard – BELVAL Jean-Noël – BOQUET Christophe – GLACON Paul – HIEL Charles – DELCUSE Sébastien – FAVIER Bernard – FRAMMERY Jean-Pierre – DHALLEINE Christophe et VERGEOT Claude.

Installation du nouveau Conseil Municipal :

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Claude VERGEOT, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme CONSTANT Julie a été désignée secrétaire de séance.

M. ANSELIN Jérémy et Mme NICOLAS Ariane ont été désignés assesseurs.

Election du Maire :

Monsieur Paul GLACON, doyen du Conseil Municipal, a pris la présidence de l'assemblée.

Il a constaté que la condition du quorum posée est remplie (1/3 de l'effectif légal du Conseil Municipal).

Le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue (50% des suffrages exprimés + 1 voix).

Premier tour du scrutin : Monsieur Claude VERGEOT est candidat.

Nombre de votants : 15 Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11 Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, M. Claude VERGEOT est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Détermination du nombre d'adjoints :

Monsieur Claude VERGEOT, élu maire, propose au Conseil Municipal d'élire 4 adjoints comme sous le précédent mandat.

Après un vote à main levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le nombre d'adjoints à 4.

Election des adjoints :

Les modalités d'élection des adjoints sont les mêmes que celles de l'élection du Maire.

1^{er} adjoint : Monsieur Jean-Noël BELVAL est candidat

Nombre de votants : 15 Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11 Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, M. Jean-Noël BELVAL est proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

2^{ème} adjoint : Monsieur Noël WAREMBOURG est candidat

Nombre de votants : 15 Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11 Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, M. Noël WAREMBOURG est proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

3^{ème} adjoint : Madame Hélène PICHONNIER est candidate

Nombre de votants : 15 Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11 Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, Mme Hélène PICHONNIER est proclamée 3^{ème} adjointe et a été immédiatement installée.

4^{ème} adjoint : Monsieur Jérémy ANSELIN est candidat

Nombre de votants : 15 Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11 Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, Monsieur Jérémy ANSELIN est proclamé 4^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

Lecture de la Charte de l'Elu :

Après avoir distribué la Charte aux Conseillers Municipaux, Monsieur le Maire a laissé aux membres le soin d'en prendre connaissance.

Indemnités des Elus :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints.

Il propose pour l'indemnité du Maire 30% de l'indice brut 1027 et 8,50% de l'indice brut 1027 pour les adjoints.

Après délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Commissions :

Le Maire et ses adjoints sont de droit officiers d'état civils et officiers de police judiciaire.

Ils sont également d'office, membres de toutes les commissions.

Attributions et délégations du Maire et des adjoints :

1) Pour Claude VERGEOT : Finances, SIVU, appels d'offres, Ecoles, Armées, Fressinfo, Communication.

2) Pour les adjoints : voir tableau ci-dessous

Environnement, chemins, tourisme, fleurissement	Batiments, cimetières, église, vestiges	Vie associative, salles municipales	Évènementiel, fêtes, repas, colis des aînés
Jean-Noël Belval	Noël Warembourg	Hélène Pichonnier	Jérémy Anselin

Commissions :

Les membres désignés pour les différentes commissions figurent dans les tableaux ci-dessous

Délégués communautaires	Délégués SIADEP (eau)	Délégué FDE (énergie)	Déléguée aux écoles	Référent sécurité
<u>Claude Vergeot</u> <u>Jean-Noël Belval</u>	Titulaires : <u>Claude Vergeot</u> <u>Jean-Noël Belval</u> Suppléants : <u>Jean-Noël Belval</u> <u>Bernard Favier</u>	Noël Warembourg	Ariane Nicolas	Bernard Favier

Liste électorale	Finances	<u>Impôts</u>	Appels d'offres	<u>Fessinfo</u> Site internet
<u>Hélène Pichonnier</u> <u>Daniel Alexandre</u> <u>Alain Desmulier</u>	Bernard Favier <u>Christophe Dhalleine</u> Julie Constant <u>Sébastien Delcuse</u> Paul Glaçon <u>Charles Hiel</u>	<u>Claude Vergeot</u> <u>Jean-Noël Belval</u> Paul Glaçon <u>Charles Hiel</u>	Bernard Favier Paul Glaçon <u>Christophe Boquet</u>	Bernard Favier <u>Claude Vergeot</u>

Environnement	<u>Batiments</u>	Vie associative	Évènementiel
<u>Bernard Baheux</u> <u>Christophe Dhalleine</u> <u>Christophe Boquet</u> Paul Glaçon	<u>Jean-Pierre Frammery</u> Paul Glaçon <u>Charles Hiel</u>	Bernard Favier <u>Sébastien Delcuse</u> Ariane Nicolas	Julie Constant <u>Bernard Baheux</u> <u>Sébastien Delcuse</u> Ariane Nicolas

A l'unanimité, le conseil municipal a entériné la non-nécessité d'attribution de délégation officielle à d'autres conseillers municipaux que les 4 adjoints élus.

Prime COVID et don à Rémy TAVERNIER:

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une partie de la prime COVID à l'ensemble du personnel de la commune qui a toujours répondu présent pendant la période de confinement.

Il propose également de verser un don à Rémy TAVERNIER, agent de la commune, suite à l'incendie dont il a été victime et qui a détruit son habitation.

Après délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- 1) Attribuer une prime de 300€ à chaque employé de la commune (Laurence, Aurélie, Rémi, Jean-Marie et Pauline).
- 2) Verser un don de 300€ à Rémy TAVERNIER